

[GESTION LOCATIVE] Etats des lieux et réparations locatives

1 jour (7h)

Ajouté le 27/09/2023 - Modifié le 05/12/2024

À partir de 420€ NET

Savoir gérer les risques liés à l'état des lieux

Objectifs

Les réparations locatives et l'état des lieux, sources récurrentes de conflits : cette formation vous permettra d'appréhender la gestion des risques liés à ces problématiques et de construire des argumentaires fondés sur la jurisprudence en la matière.

Compétences visées

- Faire le lien entre les différents services (location et gestion) pour éviter les différents conflits lors de la restitution du dépôt de garantie sur les différentes retenues
- Préparer une argumentation juridique en cas de contentieux et connaître les recours dont disposent locataires et propriétaires.
- Aider à la réalisation des états des lieux en évitant les oublis
- Comprendre la nécessité de l'utilisation d'un vocabulaire précis

Public

- Toute personne ayant une activité de location
- Tout collaborateur ayant une activité de gestion locative

Prérequis : Prérequis : Aucun

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur les pages de présentation de nos Centres de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Matin - Partie théorique : Rappel des différents textes concernant la gestion locative

- La loi du 06/07/1989 et contrat de location
- Décret 87 : rappels des différents postes évoqués : réparations locatives (obligation du locataire)
- Rappel des différents recours possibles

[GESTION LOCATIVE] Etats des lieux et réparations locatives

Matin - Partie pratique Comprendre le décret de 1987 pour éviter les conflits

- Étude de la jurisprudence sur réparations locatives et dégradations pour répartition des responsabilités entre bailleur et locataire
- Construction à partir de la jurisprudence d'argumentaires et des éléments de réponse communs aux différents services (location et gestion)



Après midi - Partie théorique : Le décret état des lieux et vétusté

- Rappels des fondamentaux légaux
- L'importance de l'état des lieux d'entrée : utilisation d'un vocabulaire et d'une appréciation commune
- Le pré état des lieux : quels outils utiliser ? Que relever ?
- La validité de l'état des Lieux - Étude de la jurisprudence afin de déterminer les critères à vérifier

Après midi - Partie pratique : Notions de détérioration, usage normal, transformation et aménagements

- Analyses des différents critères retenus par les juges. Usure normale.
- Transformation et aménagements.
- Vétusté.

Dates & lieux

-  23 mai 2025
-  La Roche sur Yon
-  420.00
-  26 juin 2025
-  Angers
-  420.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

